

**Bundesgericht**

**Tribunal fédéral**

**Tribunale federale**

**Tribunal federal**



CH-1000 Lausanne 14  
Dossier n° 211.2/10\_2024

Lausanne, le 26 novembre 2024

## **Communiqué de presse du Tribunal fédéral**

### **Visite du Conseil d'État de la République française**

***Le Tribunal fédéral a accueilli à Lausanne les 24 et 25 novembre 2024 une délégation du Conseil d'État français. Lors des trois séances de travail de lundi, les participantes et participants ont discuté de questions juridiques actuelles.***

Le Conseil d'État (la plus haute juridiction de l'ordre administratif de la République française) était représenté par la Présidente de la section des études, de la prospective et de la coopération, Martine de Boisdeffre, par les Conseillers d'État Denis Piveteau, Fabien Raynaud, Yves Gounin, et Cyril Roger-Lacan, ainsi que par la Maîtresse des requêtes et Secrétaire générale adjointe, Cécile Vaullerin. La délégation du Tribunal fédéral était composée de son Président, Yves Donzallaz, du Vice-président François Chaix, de la troisième membre de la Commission administrative, la Juge fédérale Beatrice van de Graaf, de la Présidente de la II<sup>e</sup> Cour de droit public, Florence Aubry Girardin et du Secrétaire général, Nicolas Lüscher.

Les participantes et participants se sont réunis lundi pour trois séances de travail. Les sujets abordés étaient « La liberté de manifestation et le contrôle du juge sur les interdictions de manifestation », « L'accès au juge climatique » ainsi que « La nomination des membres du Tribunal fédéral et du Conseil d'État ».



Première rangée, de gauche à droite: François Chaix, Martine de Boisdeffre, Yves Donzallaz  
Deuxième rangée: Fabien Raynaud, Beatrice van de Graaf, Denis Piveteau, Yves Gounin  
Troisième rangée: Cyril Roger-Lacan, Cécile Vaullerin, Nicolas Lüscher

**Contact :** Peter Josi, Chargé des médias  
Tél. +41 (0)21 318 91 53; Fax +41 (0)21 323 37 00  
Courriel : [presse@bger.ch](mailto:presse@bger.ch)